

ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENNES ÉLÈVES
DU
LYCÉE MOLIERE

Reconnue d'utilité publique par décret du 23 Mars 1912.

71, RUE DU RANELAGH. — PARIS

N° de Chèques Postaux : 355.44.

BULLETIN MENSUEL

N° 2. — Avril-Mai-Juin 1931

SOMMAIRE

I. Association des Anciennes Elèves

1. Réunion du Conseil du 23 mars.
2. Assemblée générale de l'Union des Associations.
3. Fête du Cinquantenaire de l'Enseignement Secondaire.
4. Fête du Lycée.
5. Mariages. — Naissances. — Décès.
6. Nouveaux membres de l'Association.
7. Réceptions de cotisations.
8. Errata à l'Annuaire et changements d'adresse.
9. Avis et séjours de vacances.
10. Nouvelles acquisitions pour la Bibliothèque.

II. Société de Bienfaisance

1. Fête du Cercle Amical.
2. Réunions de Bienfaisance.

III. Informations et Orientation Professionnelle

1. Concours de Rédacteur-stagiaire à l'Administration Centrale des Bureaux de la Préfecture de Police.
2. Concours de vérificateur-stagiaire à l'Administration du Ministère du Travail et de la Prévoyance Sociale.
3. La Sténo-Dactylographie.
4. L'Ecole à l'Hôpital.

PUBLICITE DANS LE BULLETIN

Le *Bulletin* est ouvert aux annonces payantes. Nous prions nos compagnes de le signaler autour d'elles à tous ceux que cela pourrait intéresser.

S'adresser pour la Publicité :

POUR LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION, à Mme DELZANT, 39, avenue de Breteuil, 7^e.

POUR LES PERSONNES ÉTRANGÈRES A L'ASSOCIATION, à Mlle Georgette KAHN, 16, rue de Lévis, 17^e.

I. Association des Anciennes Élèves

Réunion du Conseil du 23 mars

Le Conseil s'est réuni le 23 mars, à 4 h. 1/2, sous la présidence d'honneur de Mlle Bordenave, Directrice du Lycée, seule présente parmi nos Présidentes d'Honneur, et la présidence effective de Mlle H. Weil, Mmes et Mlles M. Romand, A. Delzant et G. Kauffmann, L. Bouteille, Castier, H. Dol, H. Hécart, Jeangirard, A. Noël, G. Maury et Rubin.

Mlles Courtin, Picard et Turpin s'étaient excusées.

Mlle Weil communique au Conseil le chiffre du bénéfice net de 2.538 fr. Il est inférieur à celui de l'an passé, mais présentera pourtant un appoint appréciable pour notre caisse de secours.

Mme la Directrice annonce que le Cinquantenaire de l'Enseignement Secondaire sera célébré à la Sorbonne le vendredi 22 mai. Un certain nombre de cartes d'invitations seront mises à la disposition des anciennes élèves du Lycée Molière.

Mme Delzant offre de rajouter sur épreuves une note dans le *Bulletin*, priant celles qui désireraient y assister, d'envoyer leurs noms et adresses avant le 14 avril.

L'organisation de la Fête de juin occupe tout d'abord le Conseil.

La date en est fixée au 4 juin.

A 2 h. 1/2 commenceront les danses rythmiques.

La séance unique du concert pourrait être, cette année, rem-

placée par deux séances un peu plus courtes, qui permettraient à un plus grand nombre de spectateurs de pénétrer dans la salle.

Pendant le concert, il y aura Guignol pour les petits.

Mme Delzant et Mlle Kauffmann acceptent de s'occuper du Buffet.

Le tarif habituel sera maintenu : 2 fr. d'entrée dans le Lycée ; 5 fr. pour le concert ; 2 fr. pour le Guignol.

Notre présidente nous propose de décerner le titre de MEMBRES BIENFAITEURS à feu M. Frémont, en souvenir de qui, sa sœur, Mlle Frémont, a fait un don de 10.000 fr. à notre caisse de secours.

Nous apprenons que Mme Mallet-Delètre, notre cher professeur, vient d'offrir 1.500 fr. à notre Association, pour fonder un Prix de *Physique et Chimie*, pour une élève de 1^{re} et qui portera le nom de Prix *Isabelle Mallet-Delètre*.

Ce prix sera décerné pour la première fois en 1931.

Le Conseil exprime à Mme Mallet sa profonde reconnaissance pour ce geste aussi généreux qu'affectueux envers ses anciennes élèves.

Mais, puisque dons et ressources viennent à nous pour que nous puissions faire le plus de bien possible, il faut, sans tarder, aider celles d'entre nous pour qui cela est nécessaire.

Nous décidons immédiatement de renouveler les secours déjà envoyés à plusieurs compagnes malades, et d'envoyer 1.000 fr. à une ancienne élève que nous recommande Mme Pierre Lévy. Nous votons également un secours de 1.000 fr. pour la mère d'une ancienne élève décédée, et qui reste elle-même dans une situation précaire.

Avant que nous séparions, Mlle Noël nous informe qu'elle ne peut plus conserver ses fonctions de bibliothécaire, devant se marier très prochainement.

N'étant point égoïstes, nous la félicitons bien vivement. Mais tout en nous réjouissant avec elle, nous ne pouvons que déplore la perte d'une bibliothécaire modèle, aussi dévouée qu'expérimentée.

Mlle Georgette Kauffmann, avec la bonne volonté inlassable que nous lui connaissons, veut bien assurer provisoirement le service de la Bibliothèque et nous l'en remercions bien vivement, car nous savons toute l'importance qu'il y a pour nous à maintenir nos livres à la disposition de nos compagnes.

Nous espérons trouver bientôt une ancienne, qui pourra la débarrasser de cette charge, ajoutée à tant d'autres.

Assemblée générale de l'Union des Associations

L'Assemblée générale de l'Union s'est tenue à la Maison des Lycéennes, rue Amyot, le dimanche 19 avril.

7 nouvelles A. sont venues (au cours de l'année 1930-31), adhérer au groupement qui compte maintenant 126 A., et qui fait un effort constant pour s'adapter aux besoins des générations nouvelles.

Le *Service de Placement*, toujours généreusement abrité, 99, rue de Prony et dirigé par Mmes A. Dreyfus et F. Meyer (de Racine), et Lautmann (de Victor-Duruy), a procuré 42 situations à 23 institutrices, 6 professeurs, 1 professeur de piano, 5 secrétaires sténo-dactylographes, 4 gouvernantes, 3 employées de commerce.

En étroite collaboration, avec lui, sous l'initiative de Mlle Caron, directrice honoraire du Lycée Fénélon, s'est fondé le « *Service de Documentation de Placement* », qui réunit à la Maison des Lycéennes, le 1^{er} lundi de chaque mois, les membres du Bureau de l'Union, ainsi que les Présidentes et Secrétaires des A. parisiennes.

Ce sont de fructueuses réunions d'entraide, où sont rappelées et révisées les offres et demandes d'emploi qui n'ont pu recevoir satisfaction, et où une étude méthodique est poursuivie sur les débouchés et carrières pouvant convenir à nos compagnes.

Les liens d'amitié cimentés à ces réunions entre les représentantes des différentes A., ont permis d'organiser de nouveau un bal commun aux A. parisiennes. Il a eu lieu le 21 février dernier, à la Salle Bonaparte, fut plein d'entrain et d'un plus gros rapport que celui de 1931.

Une autre forme d'entraide, pratiquée par l'Union, est la *Caisse de Bourses* pour laquelle 11 A. ont versé des dons, dont le total s'élève à 2.350 fr. (1). Cette Caisse permet, en cas d'urgence, de compléter l'aide généreusement apportée par la *Société des Amis de l'Etudiante*, qui a bien voulu accorder aux pensionnaires de la Maison des Lycéennes 2 bourses de vacances de 300 fr. et de 500 fr. et deux bourses d'études de chacune 200 fr. par mois. Elle a continué également à faire profiter la Maison de la rue Amyot de son service médical.

L'Union, d'autre part, a été heureuse de prouver sa gratitude aux Amis de l'Etudiante et à sa présidente Mme Charléty, en participant à la Vente organisée à la Sorbonne, pour alimenter

(1) Notre A. de Molière a donné 500 fr. pour cette caisse en 1930.

les différentes caisses de secours. Cette vente a rapporté plus de 120.000 fr. et le Comptoir organise avec le concours de l'Union, à lui seul, 11.000 fr. Un don de 500 fr. a été envoyé à « *Trianette* », la villa du Vésinet, où peuvent venir se reposer les jeunes intellectuelles ayant besoin de calme et d'air pur, et un autre don de 300 fr. a été envoyé, au nom de l'Union, à l'A. de Lyon, pour aider à élever les orphelins victimes de la catastrophe de Fourvières.

La *Maison des Lycéennes* a rempli sa tâche habituelle, abritant au cours de l'année 59 pensionnaires, parmi lesquelles on compte des étudiantes en lettres, en sciences, en langues vivantes, en droit, en médecine, en pharmacie, en art dentaire, en dessin ; il y a également une élève à l'École des Chartes, une autre à l'École de Haut Enseignement Commercial et 3 à l'École Technique ; d'autres préparent des carrières sociales ou un professorat à l'étranger.

En période de vacances, la Maison des Lycéennes accueille des passagères recommandées par leurs A. Il y eut, de ce fait, en 1930, 718 journées et 1.458 repas servis. Elle offre également l'hospitalité aux A. de province qui, telles que celles de Brest ou de Pau, réunissent une après-midi de dimanche leurs sociétaires habitant Paris. Il est à souhaiter que ce louable exemple soit suivi, et que soit offerte à l'Union toute occasion de collaborer à « l'activité si variée, si bienfaisante et parfois si ingénieuse des A. ».

La gestion morale et financière, approuvée à l'unanimité, la déléguée de l'A. de Lyon, demanda la parole pour une communication que nous reproduisons intégralement, car elle nous intéresse personnellement.

« Je désire profiter, dit Mme Blanc-Chorene (déléguée de l'A. de Lyon), de l'occasion qui m'est offerte aujourd'hui, pour remercier, au nom des Anciennes Elèves du Lycée de Lyon, toutes les A. qui ont répondu à notre appel en faveur des sinistrés de Fourvières. Dès la catastrophe, le Lycée s'est mis au service de toutes les pauvres familles ; il s'en est occupé ; il a adressé un appel à ses sociétaires et aux autres A. 63 d'entre elles ont répondu en envoyant 10.585 fr. Cette somme, ajoutée à celle recueillie par les Sociétaires de Lyon, a donné un capital de 61.283 fr. (1).

Nous pensions le répartir immédiatement entre les enfants dont les pères, gardiens de la paix et pompiers avaient été tués.

(1) Le Conseil de l'Association de Molière avait décidé d'envoyer un don de 150 fr. aux sinistrés de Lyon à sa réunion du 17 décembre dernier.

Mais le nécessaire était déjà fait. Notre Présidente a alors pensé qu'il serait utile de constituer, pour chaque enfant, un capital qui lui serait donné à sa majorité. Cette somme a donc été versée à une Compagnie d'Assurances qui s'est engagée à remettre à chaque enfant, à sa majorité, un pécule de 4.000 fr. Il y a actuellement 24 enfants et quelques-uns vont naître prochainement, qui profiteront des mêmes avantages.

Signalons également une importante communication faite par Mme Bumsel (Nice), qui se fait l'écho de l'avertissement donné par Mme Brunshwig, dans la « Française », pour mettre en garde les jeunes filles contre l'encombrement des carrières libérales et le chômage féminin qui en résulte. Après un échange de vues entre les diverses déléguées, on en arrive à conclure que le retour des hommes dans les carrières libérales, qu'ils avaient délaissées, d'abord à cause de la guerre, ensuite à cause de l'activité de la période d'affaires qui a suivi celle-ci, mais paraît devoir cesser, « crée pour les femmes une situation difficile et qu'il y a lieu de les en avertir » tout en leur laissant courir leurs chances. On peut les engager à réduire certaines exigences, et les tenir au courant des carrières où leurs aptitudes seraient plus spécialement utilisables.

Le Cinquantenaire de l'Enseignement secondaire féminin

Le Cinquantenaire de l'Enseignement Secondaire Féminin a été solennellement fêté dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, le vendredi 22 mai. M. Mario Roustan, ministre de l'Instruction Publique présidait, entouré de M. Paul Strauss, ancien Ministre, Président du Conseil Supérieur d'Hygiène, de MM. Charléty, Recteur de l'Université de Paris, Jean Perrin, professeur au Collège de France, Cuvelier, directeur de l'Enseignement Supérieur Vial, directeur de l'Enseignement Secondaire, de MM. les Inspecteurs généraux et de Mmes les Directrices des Grands Lycées de Paris et de Province.

Dans les amphithéâtres et les tribunes se pressaient de nombreux membres de l'Enseignement Secondaire, directrices ou professeurs en activité ou retraitées et les anciennes élèves des Lycées et Collèges venues, pour beaucoup d'entre elles, de province, pour assister à cette solennité.

Mlle Amieux, directrice de l'École Normale de Sèvres, fit

un lumineux exposé de la besogne accomplie depuis cinquante ans, rappelant les obstacles de toutes natures qu'il fallut vaincre au début pour arriver aux brillants résultats actuels.

Mlle Véroux, professeur au Lycée Jules-Ferry, présidente de la Société des Agrégées, parla au nom de celles-ci.

Mlle Desprez, présidente de l'Union des A., rappela les efforts des anciennes générations de Lycéennes, l'œuvre qu'elles ont accomplie pour ouvrir la voie aux jeunes, enfin l'activité sociale et charitable de toutes les Lycéennes de France.

Mlle Renée Fréaud, brillante avocate au Palais, la très jeune présidente de la plus jeune A. parisienne, celle du Lycée Jules-Ferry, exprima très brillamment les aspirations des générations actuelles, en face des nécessités et des besoins imposés aux femmes par les conditions de la vie d'après-guerre :

« Les discours que vous venez d'entendre vous ont retracé l'histoire de l'enseignement secondaire féminin. D'aucuns ont pu être étonnés de la rapidité de son évolution. Ils n'ont pas pensé aux causes profondes qui l'ont dirigée. Ils ont été effrayés de la liberté que prenait la femme sans réfléchir que ni l'homme, ni elle-même n'en étaient responsables et que des nécessités sociales inéluctables avaient peut-être imposé cette évolution.

« Jusqu'au milieu du siècle dernier, la science était encore dans son enfance et l'homme avait peu de besoins. Il gagnait alors assez pour que la femme puisse, sans souci d'autre chose, s'occuper de son ménage, de ses enfants.

« Mais les progrès rapides de la science entraînèrent des besoins nouveaux ; le travail de l'homme devint insuffisant pour assurer un niveau de vie de plus en plus élevé. Créant des besoins nouveaux par une production plus grande, le machinisme réclamait l'emploi de toutes les forces. Les femmes entrèrent à l'usine.

« Ce mouvement matériel devait précipiter celui des esprits. A la vie matérielle moderne correspondait une vie nouvelle et quelques esprits plus larges comprirent que la femme y devait jouer son rôle. De même que l'usine demande de la main-d'œuvre féminine, les professions libérales demandent le concours des femmes. C'est alors que fut créé l'enseignement secondaire féminin. Nous sommes déjà loin de ce point de départ.

« Les conditions économiques et sociales se modifiant, il n'était pas suffisant d'orner son esprit de nombreuses connaissances superficielles, il fallait lui donner la possibilité d'exercer les mêmes professions que les hommes. Tel fut le but de l'unification des programmes. Que quelques pessimistes moroses n'aillent pas s'écrier que la femme se masculinise et qu'elle perdra de ses qualités qui font son charme.

Si ce n'est pas au lycée que la jeune fille se différencie, c'est après, c'est dans le choix de sa profession qu'elle montre son initiative propre.

Personne n'a songé à faire descendre les femmes dans les mines ; il n'y a pas ou peu de femmes ingénieurs, de femmes architectes. Que si quelques-uns ont voulu soutenir qu'il n'y avait pas de raison de contester à la femme les qualités nécessaires à certaines professions, ils ont oublié que, *sans vouloir poser de principes*, la femme est différente de l'homme, moralement comme physiquement.

Où l'homme apportera de l'énergie, de la précision, la femme apportera de la délicatesse, de la sensibilité.

Admettre un domaine propre aux hommes, c'est en admettre un aussi aux femmes, et on ne peut pas ne pas reconnaître qu'elles sont infiniment plus utiles que les hommes lorsqu'il s'agit par exemple d'assistance publique et d'hygiène sociale.

Bien plus, il est des professions qui n'existent que depuis que la femme est en état de les exercer.

Combien les assistantes sociales et les assistantes scolaires ne rendent-elles pas de services ?

L'homme a craint la concurrence de la femme. Il a vu dans la femme une rivale cherchant à lui prendre sa place. Pourquoi ne pas voir en elle une aide lui apportant, pour une meilleure organisation de la société, le concours de ses qualités propres ?

Laissons à l'homme l'industrie. A la femme, l'assistance, les soins à donner à l'enfance ; à elle de lutter contre la misère, contre l'alcoolisme ; à elle d'intervenir dans les domaines où le cœur et la sensibilité font plus que les idées et les réalisations.

Le chemin nous est tracé et dès à présent nous le suivons sans difficulté. Nos aînées ont si bien fait que nous ne nous rendons plus compte de leur effort ; mais, cependant, nous savons ce que nous leur devons et nous leur en sommes reconnaissantes.

Nous, jeunes, qui avons fait des études, nous ne sommes plus l'avant-garde. Nous sommes simplement de notre époque, adaptées à elle comme elle l'est à nous, nous sommes bien, nous femmes, qui travaillons, les filles de notre temps.

Le temps est passé où la jeune fille se contentait d'attendre un mari en tirant l'aiguille. Economiquement, ce n'est plus guère possible. La femme doit travailler. Si elle n'a pas besoin de gagner sa vie, elle fait tout de même des études, car il ne lui vient pas à l'idée de laisser son esprit inculte.

Le temps est passé où l'on ridiculisait le « bas bleu ». Si jamais elle a existé, cette femme un peu pédante, la faute en

était à la nouveauté, au manque d'habitude. Il était extraordinaire de faire des études et l'on y consacrait sa vie.

Ce temps-là est bien passé. Adaptée, aujourd'hui, la femme sait faire, sans y songer, les deux choses à la fois. Si c'est pour elle un surcroît de fatigue, c'est aussi pour elle une source de joie.

Joie de sentir son esprit réveillé de la torpeur où il était plongé depuis tant de siècles. Non pas qu'il n'y ait jamais eu de femmes instruites ; mais elles constituaient une infime minorité et celles-là même, simples amateurs, voyaient tout, mais n'approfondissaient rien.

« Joie de sentir son rôle élargi, d'être utile non seulement à sa famille, mais plus largement, plus socialement utile.

Femme avocat, femme médecin, professeur, elle sent qu'elle peut faire du bien et cela donne du prix à sa vie.

« Les hommes ne s'y opposent plus ; s'ils ont fait quelque résistance, s'ils craignent encore quelque chose, c'est la concurrence, et cette idée, qu'ils cherchent à dissimuler, est la base réelle de leur dernière résistance. Mais cette participation de la femme à la vie active extérieure est devenue une chose nécessaire contre laquelle il ne sert de rien de s'insurger.

« A cette évolution inévitable, tout était à gagner, rien à perdre. Et les hommes ont compris que leur bonheur n'était pas perdu.

« A l'épouse au front candide, mais à l'esprit vide, avec laquelle aucune intimité d'esprit, aucune camaraderie n'était possible, a succédé la compagne intelligente, l'amie.

« Une réelle compréhension, une saine camaraderie peut alors exister entre le mari et la femme. Loin d'être une cause de relâchement du foyer, c'est un lien de plus entre les époux. Moins que jadis, ils craindront la vieillesse, car ils resteront unis par les liens d'un passé réellement vécu ensemble.

« Et c'est avec confiance que nous nous tournons vers l'avenir, vers une société mieux organisée, plus complète, où toutes les qualités de ses membres seront utilisées, vers une humanité meilleure et plus cohérente où chacun aura la place qu'il mérite. »

M. Mario Roustan, à son tour, célébra les promoteurs de l'Enseignement Secondaire Féminin :

« Songer à la formation des jeunes filles, dit-il, c'était réparer une injustice aussi vieille que le monde. Tranchons le mot : ce n'était point seulement satisfaire les aspirations des femmes, c'était réhabiliter les hommes. »

Il marqua ensuite par des chiffres le développement des établissements secondaires depuis 24 ans :

En 1907 : 103 établissements de jeunes filles (47 lycées, 56 collèges).

En 1931 : 206 (74 lycées, 97 collèges, 35 cours secondaires), 25.000 élèves en 1907 ; 60.000 élèves en 1931.

En 1907, 297 agrégées et 324 professeurs pourvues du certificat d'aptitude ; en 1931, 869 agrégées, 997 certifiées ou licenciées, un personnel de 4.500 fonctionnaires.

Un très beau concert, dirigé par M. Gabriel Pierné, et auquel prit part la Chorale des Lycées de Jeunes Filles, termina la cérémonie avec l'audition de deux actes avec chœurs de l'*Orphée*, de Glück.

A l'issue de la cérémonie de la Sorbonne, une réception plus intime au Lycée Fénelon, le premier en date des lycées de jeunes filles parisiens, groupa un grand nombre de membres de l'enseignement secondaire féminin et les anciennes élèves de Fénelon.

Il y eut également, le soir, un banquet fort-brillant à l'Hôtel Lutetia.

Enfin, le samedi 30, une Fête à l'Ecole Normale de Sèvres clôtura les cérémonies du Cinquantenaire.

Fête du Lycée

Il est deux heures et demi. Quelle animation dans le grand hall du lycée, puis dans les vestiaires. C'est que tous se pressent pour trouver une place dans les galeries, car c'est de là que nous verrons dans son ensemble les exercices de gymnastique rythmique organisés par Mlle Bayrou. Un tintement de cloche annonce le commencement des danses. D'abord, ce sont les petites élèves, vêtues de tuniques de soie blanche qui, en mesure, exécutent des exercices avec une grâce surprenante ; le piano les guide ; c'est un spectacle délicieux !

De plus grandes filles sont aussi souples, aussi gracieuses que les petites ; que de patience, que de peine pour Mlle Bayrou avant d'obtenir un résultat aussi parfaitement harmonieux. Nous lui adressons tous nos remerciements pour le plaisir qu'elle nous a procuré.

A quatre heures, nouveaux spectacles : les petits s'empressement pour écouter Guignol ; une fois de plus, les farces de Bicot ont réjoui les jeunes spectateurs.

Pendant ce temps, leurs aînés se hâtaient pour pénétrer dans la salle du concert. Mme la Directrice nous avait donné l'heureuse idée de faire deux séances semblables ; de cette façon, toute bousculade a été évitée. Pendant une heure, nous avons vu représenter des danses savantes par de jeunes artistes qui avaient offert leur gracieux concours aux élèves du lycée. Les élèves de Mlle Bayrou nous ont charmés une fois encore, puis nous avons eu la joie d'entendre notre petite Kazukusama jouer « la Fileuse » de Mendelsohn et une « Arabesque » de Debussy. C'est toujours le même étonnement : comment une enfant si jeune peut-elle jouer avec une telle perfection, une telle compréhension des œuvres écrites pour de plus grandes mains. Nous lui devons de grands remerciements car, tous les ans, elle accepte de se mettre à notre disposition pour nous aider à faire de notre fête une fête vraiment familiale. Nous voudrions que toutes les jeunes artistes, parmi les élèves du lycée, suivent son exemple. Merci aussi à la pianiste, qui a bien voulu accompagner tous les artistes.

Le comptoir des fleurs et des bonbons, tenu par Mlle Zilliox et Mlle Michotte, est dégarni par les acheteuses. Puis, le Buffet servi par Mlle Kauffmann, aidée par de jeunes aspirantes : Mlles Yvonne Terrien, Louli Salmona, Marcelle Lyon-Caen, Marguerite Lévy, est envahi ; glaces, gâteaux, orangeades sont commandées ; autour des tables, des groupes s'installent ; Mme Parcot, Mme Delzant, Mlle Bonbuiran Mlle Bouteille et Mlle Dol distribuent des tickets qui permettront de se procurer gâteaux et boisson.

À six heures, nous nous séparons, heureuses d'avoir assisté à une jolie fête. Tous nos remerciements à notre présidente, Mlle Hélène Weil, qui a bien voulu en assurer le succès.

Mariages

Nous apprenons le mariage de :

Mlle Suzanne Jardillier avec M. Fernand Grignon, croix de guerre.

Mlle Simone Bernard avec M. André Durand, Industriel, croix de guerre.

Mlle Louise Huret avec M. Bernard Debray, agrégé de l'Université.

Mlle Alice Noël avec M. Henri Nozières, Ingénieur E. S. E.

Nous envoyons à nos compagnes nos meilleurs souhaits de bonheur et toutes nos félicitations.

Naissances

On nous annonce la naissance de :

Michel, fils de M. et Mme Machecourt (Yvonne Poppé).

Jean-Pierre, fils de M. et Mme Bouan (Adrienne Polack).

Françoise, fille de M. et Mme Henry-Lion (Andrée Gautier).

Christian, fils de M. et Mme Robert Dieterlen (Jeanne Roux).

Marie-Claude, fille de M. et Mme Henri Lévy (Germaine Schneider).

Bernard, fils de M. et Mme Jacques Legoût (Evelyne Fayolle).

Jean fils de M. et Mme Roger Rossano (Hélène Emerique).

Nos vives félicitations aux heureux parents et tous nos souhaits de prospérité pour les nouveau-nés.

Décès

Notre Association et le Lycée viennent d'être cruellement frappés par la mort de Mlle Mathilde de Curel, agrégée de l'Université, professeur au lycée Molière et sociétaire perpétuelle de notre A., dont elle était un des membres aussi fidèle que dévoué.

Ses anciennes compagnes, ses amies et ses collègues, ses élèves, qui ont vu à l'œuvre cette femme de grand cœur et de haute conscience, qui se donnait à sa tâche professionnelle aussi bien qu'à ceux qu'elle aimait, dans un complet oubli d'elle-même, conserveront pieusement son souvenir et partagent la peine de Mme de Curel, à qui elles expriment leur douloureuse sympathie.

Nous avons appris également la mort de :

Mme Vve Alphandéry, grand'mère de Mlles Fernande et Hélène Alphandéry.

Mme W. Kopp, mère de Mlle Germaine Kopp, de Mme C., Michel Kopp et de Mlle Madeleine Kopp.

M. D. Vogtensperger, Ingénieur A. E. M., père de Mlle Louise Vogtensperger.

M. Haté, père de Mme Georges Tessier (Madeleine Haté).

Nous exprimons nos sincères condoléances et notre profonde sympathie à nos compagnes si douloureusement éprouvées.

Nouveaux membres de l'Association

Membre honoraire : Mlle Frémont, ancien professeur au Lycée Molière, 25, rue du Simplon, 18^e.

Sociétaire perpétuelle : Marie Moruzi (Mme Braesco), Rafinerie « Petrolul Bucaresti », Prelingeria Grivitei, Bucarest (Roumanie).

Sociétaire : Aline Nechtschein, 7, rue Alfred-Laurent, Boulogne-sur-Seine (Seine).

Cotisations reçues

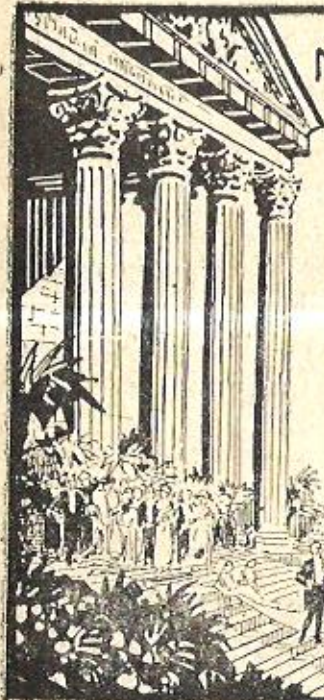
Cotisation de Sociétaire Perpétuelle : Mme Braesco.

Cotisations 1928-1929-1930 : Mme Braesco.

Cotisations 1930-1931 : Mlle C.-Michel Briand.

Cotisations 1931 : Milles A.-M. Aichinger ; Alice Boyer, Aline Nechtschein ; Mmes R. Maria, Tessier.

Cotisation d'aspirante : Jacqueline Frœbé.



MARIAGES & CÉRÉMONIES
FÊTES RELIGIEUSES & SPORTIVES
VENTES DE CHARITÉ

PRADEL & C^{IE}

44 à 52, Rue Mademoiselle, Paris, XV^e

Décorations & Marquises aux Eglises
et aux Domiciles... Garnitures de Plantes
et Fleurs... Voitures automobiles...
Imprimerie de luxe, gravure, lithogr., typogr.

Sur demande, un Représentant
se rend à domicile

▼ Téléphone

Litré	02-32
	02-33
	27-13

Errata et supplément à l'Annuaire

Mmes et Milles

- O. Gerson, S. 15 et non 16, rue Greuze.
Geneviève et Yvonne Luinaud, S. 72, avenue de Versailles, 16^e.
J. Rogé (Mme le Fournier), 5, place Champerret, 17^e. Tél. Wagram, 49-38.
J. Rose (Mme Destreicher), S. 1, rue de la Muette, 16^e.
G. Steinlecker (Mme Selz), S. 12 bis, et non 66, rue des Marronniers, 16^e.
L. Hirsch (Mme Alfred Zimmern), S. P., 149, Banbury Road, Oxford (Angleterre).
B. Polack (Docteur Tédesco), S. Chef du Laboratoire d'Electro-Radiologie de l'Hôpital des Petits Ménages, 5, square Thiers, 6^e ; Tél. Kléber 10-72.
Pommard, m. h., 21, rue Decamps, 16^e.
-

Avis et séjours de vacances

Mme Delzant, secrétaire de l'A., 39, avenue de Breteuil, 7^e, informe nos compagnes qu'elle a reçu plusieurs offres de séjour de vacances au bord de la mer, ou à la campagne, au pair, pour s'occuper ou surveiller des enfants, et prie celles que cela intéresserait de lui écrire le plus tôt possible.

On lui a également signalé l'organisation du R. I. S. (Réunion Internationale d'Enfants), qui aura lieu cette année à *Kalkuhlsche Oberrealschule, Oberkassel, près de Bonn, du 1^{er} au 20 août*.

Des corps de logis séparés seront réservés aux filles et aux garçons, offrant tous les aménagements nécessaires d'hygiène pour eux et leurs surveillants.

Le programme comprendra 2 heures de travail le matin, en trois langues : Allemand, Anglais, Français. L'après-midi, sports et jeux ; excursions.

Les adhérents doivent être âgés de 12 ans au moins, 16 ans au plus.

Le prix de pension est de 25 fr. par jour, tout compris. Un dépôt de 300 fr. sera demandé aux familles à l'inscription.

Pour plus amples renseignements et inscriptions, s'adresser à Mme Roland, 3, rue Robert-Turquan, 16^e, le lundi après-midi ou écrire.

D'autre part, Mlle M. Bottolier (1, rue du Ranelagh), nous envoie le renseignement suivant pour lequel nous la remercions vivement :

« Je me permets de signaler à votre attention *l'Hôtellerie Saint-Michel*, Val de l'Abbaye de la Grâce-Dieu, par Vêrul (Doubs) un lieu de villégiature estival *très* reposant, au milieu des bois et des pâturages. J'y étais moi-même l'an dernier ; c'est un petit coin calme et ravissant, pas très éloigné de Baume-les-Dames ; un peu plus de Besançon.

« Le prix de pension commence à 25 fr. par jour pour un séjour minimum de 8 jours.

« Je le signale à toutes fins utiles, car cela pourrait intéresser et rendre service à certaines d'entre nous. »

Nouvelles acquisitions pour la Bibliothèque

Avant de partir en vacances nos compagnes pourront trouver quelques nouveaux livres à la Bibliothèque de l'Association.

L'appareillage, Martin-Dugard.

L'impératrice Eugénie, Octave Aubry.

Le Duc de Morvy, Marcel Boulanger.

Le Déjeuner de Sousceyrac, Pierre Benoit.

Roôn, Maurice Genevoix.

Printemps, Sigfrid Unset (Prix Nobel).

Mme de Beaumont, M.-L. Pailleron.

Les Fins et l'Organisation de la Sté des Nations. La Cour Permanente de Justice Internationale. Le Désarmement et l'Organisation de la Paix (Collection de Documents de la Société des Nations).

M. et Mme BERGER-LHEUREUX (L. DUSART)

— PEINTURE —	DESSIN	— RESTAURATION de TABLEAUX
- COMPOSITION DÉCORATIVE -		— ANCIENS ET MODERNES
— COURS —		— RENTOILAGE —
LEÇONS PARTICULIÈRES		— DÉVERNISSAGE —

75, Boulevard du MONTPARNASSE (6^e)
Tous les Jours, de 13 h. à 16 h., et sur Rendez-vous

II. Société de Bienfaisance

Fête du Cercle Amical

La Fête du Cercle a obtenu cette année beaucoup de succès auprès de nos jeunes amies ainsi que de leurs mamans et petits frères et sœurs venus en grand nombre.

Cette réussite est l'œuvre de toutes les bonnes volontés qui viennent à nous, et nous ne remercierons jamais assez Mme Mansoy.

Mlle Benyamine, une amie de notre présidente, qui danse fort bien et qui est fort jolie, charma tous les spectateurs dans quatre danses espagnoles, dont la plus gracieuse fut celle du châte.

Pendant l'entr'acte, ce fut le goûter avec petits pains au lait, croissants, madeleines et rafraichissements, qui furent accueillis avec le meilleur appétit.

Puis chacun reprit vite sa place, car le rideau se relevait, et quelques jeunes filles du Cercle jouèrent avec entrain la spirituelle et amusante comédie d'Albert Billot : *Châlet à vendre* », dont le « metteur en scène » était, bien entendu, Mlle Weil, qui cumulait aussi le rôle de costumier et de directeur de la troupe.

D'unanimes applaudissements saluèrent celle-ci, ainsi que les « Rigodons Dauphinois », où évoluèrent des couples de jeunes danseurs et danseuses, qu'accompagnaient en chantant les autres jeunes filles du Cercle.

Pour terminer, des chœurs dirigés par Mme Mansoy, le « Roi Etienne » de Beethoven et une chanson populaire du Canada, « Vole mon cœur, vole. »

On se sépara après avoir battu des bans chaleureux pour toutes les organisatrices de cette charmante fête.

Réunions de Bienfaisance

En mars et avril, dernières réunions importantes, et en mai la dernière avant les grandes vacances. Celle de juin a été remplacée par les inscriptions pour les colonies de vacances et les distributions de vêtements. Nous faisons un appel à toutes nos compagnes qui voudraient bien nous faire profiter de dons en

espèce pour notre vestiaire, complètement vide à cette époque de l'année, et qui a bien besoin d'être rempli pour ces distributions organisées régulièrement avant les départs en vacances de nos enfants, jeunes filles et mamans.

Ces réunions de mars et avril nous trouvent très peu nombreuses autour de Mlle Scott et sont employées à l'examen pressant des situations de plusieurs de nos familles atteintes par des deuils, maladies ou chômages. Mme Alexandre visite toujours régulièrement à Gagny la famille Fl..., et pour aider à soigner la vieille grand'maman, nous augmentons la pension mensuelle. Mlle S. Feist, une de nos fidèles visiteuses, est entendue ensuite. Elle nous engage à aider une jeune femme, dont le mari était au sanatorium, à Brevannes, et qui vient de mourir, la laissant veuve avec deux petits enfants ; personne extrêmement digne, qui a fait la meilleure impression sur Mlles Scott et Feist. Un secours est voté pour permettre au mari de Mme B..., malade depuis de longs mois, de partir à la campagne. Beaucoup de naissances et... dans les familles les plus nombreuses : 4 enfants chez les Chalmet, 5 et 7 chez les Rosset et Robert ; nous envoyons de la layette et de l'épicerie, des commandes d'épicerie également chez les malades, les sans-travail, nombreux hélas ! en ce moment. Mlle Scott nous apprend que les démarches faites pour l'admission des enfants de Mme M... aux pupilles de la Seine ont abouti ; le petit Maurice y est depuis Pâques et la fillette entrera en octobre. Il y a là une question de trousseau réglementaire à laquelle nous avons promis d'aider.

Malheureusement, il nous faut entendre aussi de moins bonnes nouvelles. G. Huguet, au sanatorium depuis de longues années, est entrée à Laënnec, où on doit lui faire l'opération de la frénisectomie. Chez les H..., le garçonnet, atteint d'encéphalite léthargique depuis plusieurs années et qui est âgé maintenant de 19 ans, ne va pas mieux... Mme H... voudrait le garder avec elle, mais elle a deux fillettes de 9 et 11 ans, délicates, et ce n'est guère possible. C'est une terrible épreuve pour la mère !...

Pour clore la réunion, Mme Delzant nous donne les meilleures nouvelles de la famille Charrier, tant au point de vue moral que matériel. Le petit Paul est très bien noté en classe et au patronage du jeudi, et sa grande sœur travaille maintenant d'une manière tout à fait régulière. Nous sommes heureuses de voir que nos efforts n'ont pas été vains.

En mai, nous avons eu, en tout petit comité, la dernière réunion de l'année, ce qui n'a pas empêché de passer de nouveau en revue les cas de quelques familles auxquelles nous nous intéressons.

L'une d'elles, que nous connaissons de longue date, est particulièrement digne d'intérêt et d'estime. La mère, Mme B..., qui a 8 enfants, vient de devenir veuve, avec encore 4 jeunes enfants à élever, un fils de 15 ans qui fait son apprentissage et un autre de 19 ans, qui travaille et gagne pour eux tous.

Nous espérons que la Caisse de Compensation continuera à suivre et à aider cette famille, mais notre appui financier et moral lui sera également nécessaire, car la pauvre Mme B..., déjà cruellement éprouvée par la mort d'une fille, se trouve bien désespérée.

Nous nous sommes concertées aussi au sujet de la famille C..., partie s'installer à la campagne, mais revenue brusquement à Paris, se loger rue Parmentier, dans une loge de concierge, et préférant être entassée à 5 dans une seule pièce que logée au grand air, mais isolée de tous, et mal installée pour supporter les intempéries en hiver.

La famille L... nous préoccupe elle aussi, car la mère, gravement malade, ne pouvait pas partir se faire soigner dans un service de tuberculeux, tant que ses enfants n'étaient pas placés : et son fils de 11 ans, d'un caractère très difficile vient de compromettre ce départ, par un retour inopiné chez ses parents, après s'être enfui d'où il était placé.

Que de cas difficiles à résoudre. Heureusement que nous n'avons pas toujours nous-même à intervenir.

Nous nous séparons en reparlant du Vestiaire, pour lequel nous espérons qu'un chaleureux appel sera fait dans les classes, afin d'avoir des chaussures et des vêtements à donner aux enfants qui vont partir en vacances.



MAISON
FONDÉE
EN 1797

Livraison en Sacs Plombés

**CHANTIERS DES
ARMES DE FRANCE**

DU GARDE NATIONAL ET DU VOLTIGEUR RÉUNIS

ED. RIZIER

42 ET 44, C^o de Breteuil
Tel. Ségur 07-15

PARIS. 7^e

III. Informations et Orientation Professionnelle

Concours de Rédacteur stagiaire de l'Administration Centrale des Bureaux de la Préfecture de Police

Un concours pour l'emploi de rédacteur stagiaire à l'Administration Centrale de la Préfecture de Police s'ouvrira à la Préfecture de Police le 16 novembre 1931.

Le Registre d'inscription est ouvert dès à présent, au Service du Personnel, et sera clos le samedi 10 octobre, à midi.

Peuvent être admises à s'y présenter les dames de nationalité française âgées d'au moins 21 ans et n'ayant pas plus de 30 ans au 1^{er} janvier 1931 et pourvues d'un des diplômes suivants :

Licence en droit, ès lettres ou ès sciences, doctorat en médecine, diplôme de l'Ecole des Chartes et de l'Ecole des Sciences Politiques, certificat d'aptitude au professorat des Ecoles Normales primaires, certificat d'aptitude à l'Enseignement Secondaire dans les Lycées et Collèges de jeunes filles, ainsi que les anciennes élèves de l'Ecole Normale Supérieure de Sèvres.

Les candidates, après avoir été reconnues physiquement aptes à l'emploi par le médecin de l'Administration, devront adresser à la Préfecture de Police :

1^o une demande sur papier timbré ; 2^o un extrait de leur acte de naissance ; 3^o la copie certifiée conforme de leurs diplômes ; 4^o 0 fr. 60 en timbres-poste, coût de l'extrait de casier judiciaire, qui sera demandé directement par l'Administration de la Préfecture de Police.

La liste des candidats admis à prendre part aux épreuves est arrêtée par le Préfet.

Le Concours comprend des épreuves écrites et des épreuves orales.

Des conférences sur les matières du concours seront organisées à la Préfecture de Police, en octobre 1931, pour les candidats admis à prendre part au concours.

Traitement des Rédacteurs : 14.000 à 30.000 fr. Tous les fonctionnaires reçoivent actuellement, en outre de leur traitement, une indemnité de résidence de 2.240 fr.

**Concours de Vérificateur stagiaire
à l'Administration Centrale
du Ministère du Travail
et de la Prévoyance sociale**

Il est ouvert un concours pour l'emploi de Vérificateur stagiaire au Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale.

Les femmes peuvent être autorisées à prendre part aux épreuves de ce concours, à la condition qu'elles justifient de la possession de l'un des diplômes ou certificats exigés à l'article 2 ci-après :

Les épreuves écrites commenceront le 7 décembre 1931.

Le nombre des places mises au concours est fixé à sept.

Pour être admise à prendre part à ce concours, il faut :

1^o être Française.

2^o âgée de 21 ans au minimum et de 30 ans au plus à la date d'ouverture du concours.

3^o produire un certificat constatant que les candidates ont satisfait à la 1^{re} partie du Baccalauréat ou au diplôme de fin d'études secondaires des jeunes filles ou du brevet simple.

4^o Les candidates ne seront admises à concourir qu'après avoir obtenu l'agrément du ministre et sur la production d'un certificat médical délivré par un médecin assermenté de l'Administration.

Une majoration de 10 points sera accordée aux veuves de guerre titulaires d'une pension définitive ou temporaire, aux candidats titulaires, soit d'un diplôme de licencié, soit d'un certificat de licence et sciences d'ordre mathématique.

Les candidats pupilles de la nation recevront une majoration de points égale à 10 o/o du nombre de points qu'ils auront obtenus.

Les demandes d'admission au concours seront reçues au Ministère du Travail, bureau du Personnel, 127, rue de Grenelle, Paris (7^e) jusqu'au 7 novembre 1931.

Les candidats et candidates n'appartenant pas à l'Administration centrale du Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale, devront joindre, à l'appui de leur demande d'admission au concours, les pièces suivantes :

1^o Demande sur papier timbré.

2^o Expédition authentique de l'acte de naissance.

- 3° Certificat de moralité dûment légalisé.
- 4° Une note signée d'eux, faisant connaître leurs antécédents, les études auxquelles ils se sont livrés, et les établissements d'enseignement dans lesquels ils ont fait leurs études.
- 5° Un des diplômes ou certificats prévus à l'article 2.
- 6° Pour les veuves de guerre et les pupilles de la Nation, un document établissant qu'elles ont été pensionnées.

**

Mme Delzant, secrétaire de l'A., offre de faire parvenir à celles de nos compagnes que cela pourrait intéresser, le programme des matières sur lesquelles porteront ces deux concours.

La Sténo-Dactylographie

Mlle Caron, Directrice honoraire du Lycée Fénelon, qui a pris l'initiative d'organiser, de concert avec le Comité de l'Union, un « Service de Documentation de Placement », consacre, dans le dernier *Bulletin* de l'Union, un article à la Sténo-Dactylographie, dont nous reproduisons quelques passages, pensant qu'ils peuvent être d'utilité pratique pour certaines de nos compagnes :

« Sténographie, dactylographie, deux mots qui étonnent et presque scandalisent les anciennes élèves des lycées, en quête de travail.

« Nous voudrions leur montrer leur erreur. De grands industriels, des chefs de puissantes maisons de commerce, des avocats en renom recherchent à Paris et en province des secrétaires instruites, méthodiques, à l'esprit ouvert et rapide. Rien de la dactylo, qui tape souvent sans comprendre. Mais il faut noter rapidement la parole, les instructions ; la sténographie est indispensable... Ne méprisez pas la Sténographie et la Dactylographie, qui ne sont qu'écriture plus rapide et plus sûre... »

« La méthode la plus répandue à Paris, enseignée dans les Ecoles Pigier, Jamet-Buffereau, dans plusieurs lycées, est la *Méthode Prévost-Delaunay*. Les personnes qui n'ont pas le temps de prendre des leçons peuvent se contenter de la *Duployé* ; elles se procureront facilement une méthode qui les guidera.

« Signalons enfin la *Sténotypie* qui, depuis quelques années, est souvent employée. On l'utilise pour prendre des conférences, des cours. (La rétribution est assez élevée). Des avocats, des médecins la demandent à des secrétaires. L'inconvénient est l'obligation d'acheter une machine de 2.000 fr. Nous la conseillerions surtout aux personnes qui voudraient se consacrer à ces travaux de prises de conférences et de cours. »

« L'instrument courant toujours utilisable et vraiment nécessaire dans bien des situations est la *Sténographie*.

« Aux anciennes élèves des Lycées qui désirent des postes de secrétaires, aux licenciées de sciences comme de lettres ou de langues, nous conseillons d'étudier la Sténographie, d'apprendre à se servir d'une machine à écrire. »

L'École à l'Hôpital

Il y a, dans les Hôpitaux de Paris et des grandes villes, des enfants qui, pendant des mois, parfois des années, vivent dans une salle d'Hôpital et qui en sortent guéris sans doute, mais amoindris intellectuellement et dans une infériorité morale dans la lutte pour la vie.

L'Association de l'École à l'Hôpital veut apporter à la vie de l'esprit, de l'âme, les soins que d'autres donnent à la vie du corps.

Elle souhaiterait organiser, dans la mesure où les forces des enfants le permettent, des travaux de jardins d'enfants, pour les petits, du travail scolaire de certificat d'études, avec examen à l'hôpital même, pour les enfants de 6 à 12, et enfin une direction au delà du certificat d'études. Il faut naturellement du travail manuel (couture, broderie, dessin), à côté des distractions intellectuelles.

Ce programme a la complète approbation des médecins et du personnel hospitalier. Pour le réaliser il faut de nombreux collaborateurs. Pour 250 enfants répartis en 5 hôpitaux, il faut des professeurs. Quelles sont les personnes ayant des loisirs par suite de la tâche remplie ou de la retraite, qui seraient disposées à donner 2 à 3 heures par semaine ?

Qui donnera des livres, apportera des fonds pour les dépenses diverses, d'abord, pour pouvoir rétribuer les professeurs dans la suite ?

Il y aurait là une occupation pas trop absorbante pour les isolées où les retraitées qui seraient dans la nécessité d'augmenter un budget trop maigre, tout en se dévouant.

Celles qui entendront cet appel et voudront apporter leur aide sont priées de se mettre en rapport avec *Mlle Imbert, fondatrice, trésorière de l'Association, 145, bd Montparnasse.*

Le Gérant : A. COUSSLANT.

IMP. A. COUSSLANT (personnel intéressé). — 42.550